

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

| De CAHORS à LIBOS | | | | De LIBOS à CAHORS | | | | De CAHORS à MONTAUBAN | | | | De MONTAUBAN à CAHORS | | | | De CAHORS à CAPDENAC | | | | De CAPDENAC à CAHORS | | | |
|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | | Omnibus | | Poste | |
| CAHORS. — D. | 6 ^h 25 | 12 ^h 47 | 5 ^h 53 | PARIS. — D. | 2 ^h 30 | 9 ^h 30 | 7 ^h 30 | CAHORS. — D. | 4 ^h 42 | 11 ^h 42 | 5 ^h 25 | TOULOUSE. D. | 5 ^h 20 | 9 ^h 30 | 3 ^h 30 | CAHORS. — D. | 7 ^h 40 | 11 ^h 40 | 5 ^h 10 | CAPDENAC. D. | 7 ^h 45 | 11 ^h 30 | 5 ^h 10 |
| Mercure. | 6 41 | 1 14 | 6 6 | — Express. | 8 | 5 45 | 3 15 | Sept-Ponts. | 4 53 | 11 11 | 5 25 | BORDEAUX. | 7 40 | 10 49 | 4 40 | Gabesut, halte. | 7 48 | 11 40 | 5 18 | Lamadelle. | 7 56 | 11 44 | 5 21 |
| Parnac. | 6 54 | 1 26 | 6 19 | BORDEAUX. | 5 45 | 3 15 | 3 15 | Clerac. | 5 11 | 11 20 | 5 11 | » | » | » | 9 30 | Arcambal. | 8 | 11 54 | 5 28 | Toirac. | 8 10 | 12 8 | 5 34 |
| Luzsch. | 7 3 | 1 34 | 6 28 | M. Libos. — D. | 8 40 | 3 5 | 8 55 | Libonne. | 5 20 | 11 30 | 6 11 | Montauban D. | 7 25 | 10 35 | 4 40 | Vers. | 8 11 | 12 15 | 5 38 | Montbrun, hal. | 8 20 | 12 29 | 5 43 |
| Gastrefranc. | 7 31 | 1 47 | 6 44 | Fumel. | 8 45 | 3 15 | 9 3 | Montpeut. | 5 31 | 11 52 | 6 25 | Saint-Géry. | 8 18 | 12 18 | 5 44 | Cajarc. | 8 18 | 12 18 | 5 44 | Cajarc. | 8 31 | 12 42 | 5 53 |
| Puy-l'Évêque. | 7 31 | 1 59 | 6 58 | Soturac-Touzac. | 9 1 | 3 28 | 9 16 | Causade. | 5 45 | 12 6 | 6 42 | Conduché. | 8 24 | 12 55 | 6 6 | St-Martin-Lab. | 8 42 | 1 13 | 6 6 | Calvignac, hal. | 8 45 | 1 5 | 6 9 |
| Duravel. | 7 43 | 2 8 | 7 8 | Buravel. | 9 10 | 3 38 | 9 26 | Réalville. | 5 55 | 12 16 | 6 56 | St-Cirq, halte. | 8 42 | 1 13 | 6 6 | St-Cirq, halte. | 9 3 | 1 36 | 6 31 | St-Martin-Lab. | 8 54 | 1 18 | 6 18 |
| Soturac-Touzac. | 7 53 | 2 18 | 7 18 | Puy-l'Évêque. | 9 19 | 3 48 | 9 36 | Albias. | 6 5 | 12 26 | 7 8 | Borredon. | 8 33 | 11 30 | 5 35 | Calvignac, hal. | 9 4 | 1 43 | 6 26 | Conduché. | 9 11 | 1 45 | 6 38 |
| Fumel. | 8 6 | 2 29 | 7 38 | Gastrefranc. | 9 34 | 4 5 | 9 52 | Fontréneux. | 6 13 | 12 34 | 7 18 | Montpeut. | 8 17 | 11 51 | 5 54 | Cajarc. | 9 17 | 1 59 | 6 36 | Saint-Géry. | 9 25 | 2 12 | 6 51 |
| M. Libos. — A. | 8 13 | 2 35 | 7 39 | Luzsch. | 9 47 | 4 19 | 10 6 | Montauban. A. | 6 39 | 1 1 | 7 45 | Albiénois. | 9 19 | 12 9 | 6 15 | Montbrun, hal. | 9 33 | 2 23 | 6 51 | Vers. | 9 34 | 2 29 | 7 1 |
| BORDEAUX. | 3 51 | 8 11 | » | Parnac. | 9 57 | 4 30 | 10 17 | BORDEAUX. | 10 40 | 6 05 | » | TOIRAC. | 9 29 | 12 18 | 6 24 | Toirac. | 9 44 | 2 35 | 7 1 | Arcambal. | 9 44 | 2 46 | 7 1 |
| PARIS. — A. | 11 46 | 4 18 | 2 49 | Mercure. | 10 9 | 4 43 | 10 29 | TOULOUSE. A. | 8 25 | 3 55 | 9 41 | CAHORS. — A. | 9 42 | 12 30 | 6 36 | Lamadelle. | 9 58 | 3 3 | 7 14 | Gabesut, halte. | 9 56 | 3 9 | 7 22 |
| | | | | CAHORS. — A. | 10 25 | 5 1 | 10 47 | | | | | | | | | | | | | | | | |

Cahors, le 12 Février.

SYMPTOMES RASSURANTS

La guerre! la paix! tel est le refrain que murmurent avec inquiétude toutes les bouches, depuis qu'il a plu à M. de Bismarck et à ses reptiles de montrer comme prochaine, la date fatale où deux grands peuples, qui devraient vivre en paix seront amenés à se faire une guerre d'extermination.

Inventer des engins formidables de destruction qui dépassent tout ce que l'imagination peut rêver; inculquer à la jeunesse des instincts haineux; la former pour la bataille comme on dresse une meute pour la curée; voilà ce qu'on appelle à Berlin travailler au développement de la civilisation, réaliser l'idéal du progrès.

Ah! ceux qui poursuivent ce rêve mauvais, ceux qui prennent pour modèle Attila, assument devant l'histoire une lourde responsabilité.

Loin de nous la pensée de vouloir comparer M. de Moltke ou M. de Bismarck au fléau de Dieu, ils ne sont en réalité que le fléau de l'Allemagne qu'ils appauvrissent et qu'ils épuisent en lui faisant suer l'impôt par tous les pores, pour subvenir aux dépenses d'une organisation militaire qui transforme ce pays en un véritable camp retranché.

Tout est contradiction dans la politique et dans l'attitude du gouvernement allemand.

Il y a quelques jours à peine, le grand chancelier et le vieil empereur déclaraient devant l'Europe que la paix n'était pas

menacée et que l'Allemagne ne déclarerait pas la guerre à la France.

Voilà qu'aujourd'hui, sans raison plausible, le maréchal de Moltke vient d'évoquer de nouveau le spectre de la guerre. A-t-il parlé en son nom seulement? ou s'est-il fait l'écho de la pensée intime du gouvernement allemand? Il serait bon d'être fixé sur ce point.

Ce qui est certain, c'est que ce vieux soldat porte en son cœur une haine aveugle, implacable, contre la France.

On n'a pas oublié la sauvage énergie avec laquelle il a organisé le plan de campagne de 1870. Ce souvenir hante probablement son esprit, et il ne serait pas fâché d'achever l'œuvre funeste qu'il avait entreprise alors avec un succès inespéré.

Heureusement pour nous, la situation n'est plus la même et M. de Moltke, si haut placé qu'il soit dans la hiérarchie militaire allemande, n'est pas le maître des destinées de l'empire.

Aussi, nous pensons que les paroles bellicieuses qu'il a prononcées devant les délégations, ne sont pas autre chose qu'une nouvelle manœuvre électorale.

Sa déclaration étant en contradiction flagrante avec celles du grand chancelier et de l'empereur, il faut en conclure que l'on joue double jeu à Berlin. Ce qui est peu honorable et ne saurait trouver d'excuse — si tant est que l'hypocrisie soit excusable — que dans le désir de remporter la victoire aux élections du 21 février.

Combien plus franche, plus noble, plus généreuse est l'attitude de la France, qui n'a jamais cessé de donner des preuves irréfutables de ses sentiments pacifiques de déclarer que si jamais la paix vient à

être troublée elle n'aura rien à se reprocher à ce sujet. Aussi, nous comprenons que l'opinion publique en Europe se range de son côté, lui devienne de plus en plus favorable.

À Vienne, ville essentiellement allemande, en Russie, en Bohême, en Galicie, en Hongrie, en Italie, en Espagne, partout, en un mot, on critique la conduite de l'Allemagne en termes énergiques, on flétrit ses manœuvres louches.

Ce sont là des symptômes rassurants et des preuves de sympathies dont la France a le droit d'être fière.

★★

Italie. — On mande de Rome au *Matin*; que le Pape a exprimé sa confiance absolue dans le maintien de la paix.

Russie et France

Le journal russe *Novosti*, parlant de la situation européenne, déclare qu'il n'est pas encore convaincu que l'Allemagne songe sérieusement à faire la guerre à la France.

« Nous n'aurons cette conviction, ajoute l'organe panslaviste, que le jour où la guerre sera déclarée, et la situation de la Russie ne sera pas alors aussi mauvaise que les journaux de Berlin et de Vienne cherchent à nous le faire croire. »

« Nos forces militaires sont, grâce à Dieu, assez considérables pour que nous soyons en état de lutter avec succès contre l'Autriche et de placer, en outre, un puissant corps d'observation sur notre frontière du Nord-Ouest, afin d'empêcher une partie importante de l'armée allemande de combattre contre la France. »

« Il faut espérer que, dans ce cas, la France, dont les forces militaires sont actuellement colossales, n'éprouvera pas une grande difficulté à venir à bout de son ennemi séculaire. »

Dans son dernier numéro, le même journal dit que ses renseignements sont confirmés :

« La presse russe et le parti militaire, secondés par le czar, déclarent ouvertement qu'en cas de guerre

entre la Russie et l'Autriche, la Russie mobilisera 120,000 hommes sur la Vistule, prêts à marcher sur Berlin, ville ouverte, si l'Allemagne attaque la France. »

Vive le czar! vive la Russie!

Presse allemande. — Les feuilles officielles allemandes démentent catégoriquement les paroles attribuées à l'empereur et au prince impérial, et d'après lesquelles la guerre ne serait plus à craindre.

Fausse nouvelle. — Les *Nouvelles politiques de Berlin* signalent l'envoi des quatrièmes bataillons d'infanterie française, vers la frontière pour y occuper les baraquements de Verdun et de Toul.

Le même journal parle aussi d'une brigade de cavalerie dirigée sur Epinal et de trains de vivres continuels vers Verdun et Toul.

L'ABROGATION DU CONCORDAT

La Commission de la Chambre chargée d'examiner la fameuse proposition de MM. Michelin et Planteau, tendant à la dénonciation du Concordat, a pris une résolution dans sa séance de mercredi.

Il y a des mois qu'elle discutait la question; les députés radicaux, qui s'y trouvaient par hasard en majorité, — la Chambre n'était point en nombre lorsque la commission a été élue, — ont entassé documents sur documents, fouillé jusque dans les textes les plus anciens pour démontrer la nécessité d'abroger immédiatement le Concordat. Et lorsqu'il s'est agi d'émettre un vote, mercredi, sur la question : « Y a-t-il lieu de séparer les Eglises de l'Etat? », onze membres se sont prononcés en faveur de cette formule, et 9 contre. Deux radicaux, MM. Millerand et Simian, qui ne pouvaient se rendre à cette réunion, ont demandé la faveur de voter par écrit, ce qui leur a été accordé. C'est un

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE I^{er}

ATTAQUE NOCTURNE

C'était assez flatter. Mais cette douce idée s'évanouit bien vite : le colosse le jeta tout à coup au milieu des fougères, et s'éloigna en sifflant.

— Voilà qui m'a ressoudé les anneaux de la colonne murmura don Pepito faisant une profonde grimace. Et je suis ici comme le poisson sur la paille... Ohé, butor! écoute un peu.

— Qu'y a-t-il?
— Presque rien. Je te promets cent piastres, si tu vas dire au commissaire de police que tu m'as dévalisé!

Le bandit haussa les épaules; il disparut bientôt avec son compagnon.

Et notre héros, si joyeux naguère, resta seul au fond du ravin, les maudissant de toute la force de ses poumons.

— Après tout, pensa-t-il au bout de quelques minutes, je suis bien bon de m'égosiller de la sorte! Reposons-nous sur ces fougères. Attendons le jour patiemment... Et vous, charmante nuit! n'épanchez pas trop sur moi les perles de votre rosée...

Comme on le voit, il commençait à prendre assez gaiement sa pitreuse aventure, lorsque soudain

il fronça les sourcils :

— A propos, et le message dont j'étais chargé! Ces bandits m'ont enlevé ma lettre avec le reste... Pauvre billet d'amour! les butors l'auront pris pour une grossière lettre de change... Bah! j'aurais beau hurler jusqu'à demain, cela ne changerait rien à la situation! Et le plus agile des cerfs, ficelé comme je le suis, ne courrait certainement pas plus vite que moi.

Sotte consolation, cependant, pour un jeune gars qu'attend ailleurs, peut-être, une jolie fille!

CHAPITRE II

L'AFFUT

— Or çà, maître Narsiso, disait le colosse en posant une main sur l'épaule du lilliputien, que penses-tu de cette entrée en besogne?

— At-chin! fit le petit homme en éternuant, je pense que tu es fort, Ramon, fort comme un bœuf; et... et...

— Eternue à ton aise.

— At-chin! et simple comme un mouton, Je ne me serais point donné la peine de descendre ce porteur de billets doux au fond du ravin... A trois pas d'ici, la montagne avance une crête au-dessus de la mer. Un coup d'épaulé; et le tour était fait!

— A défaut de muscles, moustique, tu ne manques pas de moyens ingénieux pour te débarrasser d'un homme! Les crétiens sont rusés; tu es un crétin!

— Tu l'as dit. Les hercules aussi sont des imbéciles; et tu en es un!

— Imbécile!

— Non; hercule.

Le colosse eut l'air de rire...

— Une demi-heure après, le nain, montant sur un figuier sauvage, disparaissait dans l'épaisseur des feuilles; et le colosse accroupi sur l'arbre regardait les étoiles.

Ho! ho! disait-il, en voilà une qui file, qui file... on dirait la flammèche d'une fusée qui retombe. Et savoir, maintenant, si c'est le lampion d'une étoile qui s'éteint, ou le culot de la pipe du diable... Ohé! Narsiso, que vois-tu pointer?

La tête du petit homme apparut dans un cadre de feuillage.

— Rien, murmura-t-il.

— Ouvre donc l'œil.

Les feuilles se refermèrent; on entendit un bruit d'ascension, des petits craquements, puis rien... Tout redevint silencieux.

La brise seule gémissait dans les gorges de la montagne; les bruyères ondulaient tout autour; les cactus agitaient au-dessus leurs branches épineuses, pareilles dans l'ombre à des pattes velues de gigantesques tarantules.

— Il est minuit, murmura bientôt Ramon, en rejetant par le nez la fumée de sa cigarette. La Croix-du-Sud brille au-dessus du Curauma; mais rien n'apparaît encore... mille diables! il était grand temps qu'une pareille occasion se présentât et je défie la belle, à moins qu'elle ne soit sorcière, de deviner quel amoureux l'attend au rendez-vous, cette nuit...

Il accompagna ces deniers mots d'un trémolo guttural, qui s'harmonisait parfaitement avec les plis de son visage; puis, jetant le bout de sa ciga-

rette, qui lui brûlait les doigts, il reprit son monologue.

— Il y a un dieu pour les amoureux, soit; mais il y en a un autre d'un ordre supérieur pour les fripons. J'ai toujours vu les honnêtes gens s'empêtrer là où la canaille passe les mains dans ses poches... Ohé! maître Narsiso, est-ce que nous dormons là-haut?

Il y eut dans l'arbre, un bruit à peu près semblable à celui que fait en fuyant, le serpent à sonnettes, et la vigie étouffa ce mot :

— Ecoute!

Aussitôt Ramon se coucha un peu sur le côté, de tout son long, étendit un bras et colla son oreille au sol...

En ce moment une teinte blafarde éclaira l'orient, s'étendit peu à peu comme une écharpe d'argent au-dessus des monts; la lune se leva, glissa entre deux nuages, et disparut.

— Ecoute! murmure encore Narsiso.

Ramon se redressa. Il enveloppa de son regard les murailles blanches qu'on distingue dans l'ombre, à cent cinquante pas de là.

— Vois-tu ces rayons de lumière glisser à travers les jalousies? dit la vedette à voix basse.

— Oui, répond, le géant; je vois clairement que tu es myope du seul œil qui te reste.

— Hein? balbutia la vedette en dégringolant de branche en branche.

— Presque rien. Je dis qu'il y a autant de lumière à ces volets, que de fidélité chez Mariquita ta menagère.

(A suivre).

procédé nouveau, mais il a eu du moins cet avantage de permettre à la Commission de prendre une décision.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce vote d'une Commission parlementaire, qui nous donne depuis fort longtemps le spectacle de son incohérence, ne signifie absolument rien, et qu'il n'aura point la conséquence déplorable que l'on pourrait craindre. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, votée dans un bureau par onze membres de l'extrême-gauche ne rencontrera pas dans la Chambre, pas plus qu'elle n'en a dans le pays, une majorité. On sait que la question s'est récemment posée à l'occasion du budget des cultes; M. Pichon, qui en demandait la suppression, a reçu un échec significatif. Le gouvernement, à son tour, a déclaré qu'il s'opposerait à la dénonciation du Concordat, lorsque la proposition de MM. Planteau et Michelin viendrait à l'ordre du jour, ce qui diminue encore ses chances de succès.

Dans ces conditions, l'étrange commission qui délibère depuis le mois de novembre peut voter les motions les plus diverses, M. Yves Guyot peut lui communiquer les documents les plus complets sur l'état de la question en France et à l'étranger, le sort qui attend la proposition de l'extrême-gauche n'est pas douteux. La Chambre sait à quel point cette mesure troublerait la paix publique, quel discrédit elle attirerait sur les institutions républicaines, si elle venait à être appliquée.

Nous croyons que dans le parti républicain, il y a une majorité certaine contre une semblable solution. Les opportunistes les plus avancés commencent eux-mêmes à se rendre compte des fâcheux effets de la politique anti-religieuse, inaugurée depuis six ans : nous avons eu l'occasion de le constater à propos de la discussion sur le budget des cultes, où, pour la première fois depuis longtemps, le crédit affecté aux chanoines, a été adopté sans vive opposition. Enfin dans la campagne électorale qui se poursuit en ce moment dans l'Aube et dans les Basses-Pyrénées, les deux candidats républicains, M. Couturat et M. Vignancour, repoussent très nettement de leurs programmes la séparation de l'Eglise et de l'Etat et préconisent, au contraire, une politique de paix et de liberté, la seule qui puisse donner à nos institutions des bases inébranlables.

★★

INFORMATIONS

M. Raoul Duval est mort, hier soir, à Monte-Carlo.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

92

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE

La revanche de Wilhelmine

II

LE BILLET

On avait conduit la jeune fille dans une grande chambre dont les fenêtres sombres, que semblait n'avoir jamais chauffées le soleil, donnaient sur le jardin, à l'ombre d'un grand mur qui fermait la propriété.

Les murailles étaient couvertes d'un mauvais papier en lambeaux, rongé par la moisissure. L'humidité suintait et un grand froid tombait du plafond, déchiré par de larges fentes noires d'où la poussière s'échappait.

Deux lits séparés par un paravent troué avaient été dressés à chaque bout de la vaste pièce. L'un était pour Wilhelmine, l'autre pour Marguerite sa surveillante.

La fille de la marchande d'oranges était tout à fait revenue sur la bonne opinion qu'elle avait eue d'abord de cette femme.

Elle savait maintenant qu'elle était dévouée au comte comme à une âme, et qu'elle n'avait aucune pitié à attendre d'elle... Elle était devenue fort réservée avec elle et se déshabilla sans lui adresser la parole, — bien que l'odieuse femme fût venue

Bal à l'Elysée. — Un bal a eu lieu jeudi à l'Elysée.

M. Grévy a reçu les invités jusqu'à minuit. Mme Grévy, souffrante, n'assistait pas à la fête, qui a été très animée.

Le canal de Panama. — M. Charles de Lesseps, déjeunant jeudi à l'Elysée avec M. Grévy, a annoncé que les travaux de Panama sont poussés avec une extrême activité depuis plusieurs mois. M. Grévy l'a félicité des résultats obtenus.

La commission de l'armée de la Chambre a décidé de ne maintenir les aumôniers militaires qu'en temps de guerre.

En Corse. — On annonce de Corse, que M. Leandri, avocat et rédacteur d'un journal impérialiste, ayant à se plaindre de la justice, s'est jeté dans le maquis avec 300 Corses bien armés.

Un député se propose d'adresser, à ce sujet, une question au gouvernement.

Départs pour le Tonkin. — Les chefs de corps désigneront un sous-officier par régiment d'infanterie et bataillon de chasseurs pour remplacer les sous-officiers qui ont accompli deux ans de séjour dans l'Indo-Chine.

Ils s'embarqueront le 20 février.

M. Grévy a réduit à trois mois, l'année d'emprisonnement du colonel Revanohier; mais sa réintégration dans l'armée est impossible.

Rejet de pourvoi Duval. — La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté jeudi, conformément aux conclusions de l'avocat général Loubers, le pourvoi formé par l'anarchiste Duval contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine qui, récemment, l'a condamné à mort pour vol avec effraction et incendie. Le pourvoi alléguait que la liberté de la défense n'avait pas été respectée par le président des assises, et qu'un des jurés était de nationalité Belge.

Menaces anarchistes. — Le bruit a couru que les groupes anarchistes de Paris ont adressé au président de la République et au préfet de police, des lettres annonçant que si Duval était exécuté, l'Elysée sauterait ainsi que plusieurs monuments.

La dynamite à San-Francisco. — Pendant un concert donné à la salle de l'Opéra de San-Francisco, par Mme Adeline Patti, un fou a lancé une bombe sur la scène. La bombe a fait explosion au moment même où elle était lancée, et n'a blessé que l'auteur de l'attentat. Un commencement de panique s'est emparée des spectateurs; mais le calme a été promptement rétabli.

Lyon. — Aucune arrestation n'a été opérée. La police suit plusieurs pistes.

L'affaire de Porquerolles. — Aujourd'hui se déroulent devant le tribunal correctionnel de Toulon, les débats d'une affaire dont la presse s'est longuement occupée au mois de juillet dernier.

On n'a pas oublié la dramatique histoire de l'insurrection de ces malheureux enfants confiés par l'Assistance publique, c'est-à-dire en réalité par le conseil municipal de Paris, à M. de Roussens, directeur de l'orphelinat de Porquerolles, la plus occidentale des îles d'Hyères.

Mme de Roussens est poursuivie, en compagnie de plusieurs de ses employés pour avoir martyrisé les enfants confiés à ses soins.

l'accabler de prévenances hypocrites.

Wilhelmine s'était couchée aussitôt pour être seule, pour pouvoir réfléchir tout à son aise à ce qui lui arrivait.

Sa situation était terrible. Elle voyait bien que son père était résolu à tout pour l'éloigner de sa mère et la forcer à épouser le fils Gaudru... Le défenseur inattendu qu'elle avait trouvé si providentiellement dans l'ouvrier avec lequel le comte l'avait surprise était maintenant éloigné d'elle pour toujours. Le peintre ne retrouverait jamais plus sa trace, même s'il se mettait à sa recherche, — et une pensée terrible, à laquelle l'esprit de la jeune fille n'osait s'arrêter et qui la faisait frémir, lui représentait le malheureux puni terriblement de sa sympathie pour la pauvre martyre de la Salpêtrière, — victime de la vengeance du comte.

La fille de Marinette ne pouvait pas dormir.

Son oreille notait toutes les intonations, tous les hurlements lugubres du vent à travers la campagne...

Parfois même un frisson de peur parcourait son corps... Les boiseries de la vieille maison avaient des craquements sinistres, et la lune, qui se dégageait des nuages par intervalles, semblait éclairer de sa lueur blanche des fantômes dans le jardin.

A côté de la jeune fille, calme et sans remords, Marguerite ronflait à poings fermés.

Les pensées les plus tristes hantaient l'esprit de Wilhelmine.

La pauvre enfant se voyait désormais sans défense entre les mains des hommes qui avaient

On sait que Mme de Roussens n'est autre qu'une femme divorcée de Condom, qui, sous le pseudonyme de Pierre Ninous, écrit des romans.

Incendie à Porquerolles. — Un violent incendie vient d'éclater dans l'île de Porquerolles. C'est dans le lieu dit la Plaine-Notre-Dame au milieu de vignobles d'une grande richesse, que le feu a éclaté.

Après avoir embrasé les vignobles, le feu s'est communiqué, par suite du mistral qui souffle avec violence, à une forêt de sapins qui va des vignobles à la mer.

Les vignobles sont détruits ainsi que la plus grande partie de la forêt de sapins.

LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 février

La Chambre reprend, pour l'achever, espérons-le, la discussion du budget.

M. Pelletan, adversaire acharné des grandes Compagnies, prend la parole sur l'article 51 (garantie d'intérêts et fonds de concours versés en exécution de conventions de 1883). Les dépenses ont été trop grandes; après avoir consenti pour la construction de grands réseaux à des sacrifices considérables il semble qu'on veuille de gaieté de cœur en perdre tous les avantages. Le contrôle de l'Etat est illusoire et le député des Bouches-du-Rhône critique l'apologie que M. Raynal faisait l'autre jour du corps des Ponts et Chaussées. « Vous ne votez pas, dit-il, en terminant, votre budget extraordinaire, vous ne faites que l'homologuer, s'il est encore temps de revenir sur les conventions de 1883, il faut exiger qu'on nous fasse des chemins de fer à bon marché. Une partie de la gauche applaudit et M. Raynal, particulièrement visé par les attaques de M. Pelletan, monte à la tribune.

L'ancien ministre des travaux publics constate que l'augmentation, dont on lui fait un si grand crime, n'est que de 10 0/0. Dans le 3^e réseau on a à faire des lignes de montagnes; il défend à nouveau le conseil général des ponts et chaussées et signale les immenses services qu'il rend journellement au pays.

M. le ministre des travaux publics critique les évaluations de M. Pelletan et s'associe aux éloges que le précédent orateur rend aux ponts et chaussées; il défend les conventions et s'engage à ce que le chiffre de 2 milliards 200 millions qu'elles ont prévu, ne soit pas dépassé.

M. Pelletan répond encore quelques mots à M. Raynal et l'article 51 est voté ainsi que l'article 52, qui traite à peu près sur le même sujet.

M. d'Allières demande l'ajournement de la question des logements concédés par l'Etat à des fonctionnaires (art. 53). La Chambre se range à son avis malgré l'opposition de M. Wilson.

M. Périn demande l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu. La Chambre inattentive semble aspirer après le vote définitif du budget. L'orateur fait l'historique de l'impôt sur le revenu et met en parallèle les systèmes fiscaux anglais et français.

M. le ministre des finances. — Le Gouvernement déposera un projet d'impôt sur le revenu; mais il ne sera ni unique ni progressif. (Mouvement).

La première partie de l'amendement de M. Périn, invitant le gouvernement à présenter un projet d'impôt sur le revenu, est mise aux voix.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

juré sa perte et celle de sa mère.

Elle n'apercevait aucune issue pour s'échapper de là. Elle semblait claquemurée dans ce pays perdu où la voiture du comte l'avait amenée nuitamment, ayant autour d'elle l'espionnage actif d'une femme qui la haïssait, — comme dans un véritable tombeau.

Comment tromper la surveillance de Marguerite, faire parvenir une communication au dehors ?

Une lueur d'espoir pourtant brillait en elle comme la flamme d'une veilleuse dans une chapelle, mais si faible, si vacillante, si incertaine.

Cette espérance venait de la rencontre qu'elle avait faite, ou du moins qu'elle croyait avoir faite, du seul homme au monde qui eût quelque sympathie pour elle, du lieutenant Fabrice.

Mais elle n'était pas sûre que ce fût lui qu'elle eût aperçu.

Il était fort douteux qu'il eût entendu son cri.

Il était plus improbable encore qu'il eût entendu, il eût reconnu la voix, deviné ce qui se passait, et se fût lancé à la poursuite de la voiture qui emmenait la victime du comte.

Donc, l'espoir qu'un secours lui vint de là était bien aléatoire, si aléatoire que la malheureuse jeune fille n'osait même pas s'y arrêter.

Non, c'était bien fini cette fois, bien fini... Combien de temps avait-elle rester là, et qui la délivrerait ?

Des larmes abondantes, silencieuses, cou-

Le pointage terminé, cette première partie est adoptée par 257 voix contre 228.

On passe au vote sur ces mots : « L'impôt sera progressif ».

Cette deuxième partie est repoussée par 421 voix contre 110.

On vote ensuite sur la question de savoir si l'impôt sera unique.

Ce mot est repoussé par 441 voix contre 35 sur 479 votants.

Le Président ne croit pas qu'il faille remettre aux voix, à un vote d'ensemble, la première partie de la proposition de M. Périn qui a été adoptée.

M. Freppel pense le contraire. La Chambre décide qu'il y a lieu de procéder à un second vote dit d'ensemble. Le vote d'ensemble donne le résultat suivant; votants 521, pour 286, contre 234. (Applaudissements à gauche).

La suite de la discussion est renvoyée à demain à 2 heures.

La loi militaire viendra en discussion aussitôt après les céréales.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Les planteurs de tabac. — La pétition suivante a été transmise à la Chambre :

« Les planteurs de tabac du département du Lot demandent que les experts de culture soient élus, partout, par les planteurs, réunis à cet effet. »

La pétition a été renvoyée, avec un avis favorable, au ministre des finances.

Cajarc. — Notre compatriote, Armand Rigal, pharmacien de la marine, vient d'être désigné pour aller installer une pharmacie à Diégo-Suarez (île de Madagascar).

Il s'est embarqué sur le paquebot le Salazie parti de Marseille le 9 courant.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 11 février

Affaire Layrisse père et fils. — Banqueroute frauduleuse et complicité.

Voici l'exposé des faits :

Le 10 septembre 1886, MM. Colin et Cie, banquiers à Aurillac, assignaient devant le tribunal de commerce de Figeac, en paiement de 4,121 fr. 98 cent. et en déclaration de faillite, le nommé Layrisse (Pascal-Gabriel) qui, depuis fort longtemps, faisait à Figeac, avec l'aide de sa femme et de son fils, Henri-Jean-Michel, le commerce des chiffons en gros, et des soies de pores, plumes et duvets. Le 18 septembre, le tribunal condamna Layrisse, père, au paiement des 4,121 fr. 98 cent., mais surfit à statuer sur la déclaration de faillite jusqu'au 2 octobre suivant. Ce jour-là, enfin, la faillite de Layrisse fut déclarée, et son ouverture fixée au 13 septembre.

Or, depuis cette dernière date, le failli avait commis le crime de banqueroute dans les circonstances suivantes :

- 1° Banqueroute frauduleuse;
- 2° Banqueroute simple;
- 3° Complicité de banqueroute frauduleuse;

laient de ses yeux, et inondaient son oreiller...

Elle n'osait même pas pleurer bruyamment de peur de réveiller Marguerite, d'être entendue d'elle et de lui montrer ainsi tout son chagrin.

Et sa mère, dont les souffrances seraient si atroces, les nuits si affreuses, qui irait maintenant lui ouvrir les portes de la terrible maison où devait s'astrophier son intelligence ?...

Si elle allait devenir tout à fait folle, au milieu des pauvres femmes privées de raison qu'elle avait pour société ?... Si elle allait ne plus même reconnaître sa fille le jour où la Providence, touchée enfin, les mette en présence ?

Toutes ces appréhensions, toutes ces horreurs torturaient la pauvre fille de Marinette.

La nuit semblait ne vouloir jamais finir... Les heures coulaient longues, mortelles, pleines du ronflement monotone de Marguerite et des hurlements de vent lointains...

Enfin les ténèbres commencèrent à s'éclaircir un peu, lentement, comme ces g. zes de féeries qu'on lève une à une et qui laissent apparaître peu à peu le rayonnement qui se cache dans le fond de la scène.

Des cris éclatants de coqs surgirent çà et là dans le silence solennel du matin.

On entendit sur les routes des bruits lents de ferraille, quand la roue tombait dans une ornière.

Le jardin sur lequel donnait la fenêtre s'éclaira d'un jour livide.

(A suivre).

4° Faux et usage de faux en écritures de commerce.

Tels sont les crimes dont Layrisse père et fils ont à répondre.

Dans son interrogatoire, le père feint de tout ignorer.

Il dit ne se souvenir de rien. Il ne savait pas que les billets fussent falsifiés; son fils les faisait, lui les signait.

Le fils prétend que les objets détournés lui appartenaient et qu'ils n'étaient pas compris dans sa faillite; mais il ne peut expliquer pourquoi il les avait cachés.

Il affirme que les effets représentent bien, selon une convention avec Castex, la somme de 10,500 fr.

M. Carbonnel, syndic de la faillite, dépose qu'une grande irrégularité régnait dans les livres de commerce Layrisse.

Après un brillant réquisitoire de M. Many, procureur de la République. M^e Lagarrigue présente la défense des accusés.

Au moment où nous mettons sous presse, le verdict n'est pas encore rendu.

Bal des chasseurs. — C'est bien décidément le 17 février courant que les chasseurs de notre ville donneront leur bal de charité.

Inutile de dire que nous leur souhaitons un succès que tout du reste fait prévoir et qui n'aura d'égal que celui de son aîné, le bal des pêcheurs.

Si nous en croyons les *on dit*, la commission aurait eu bien des difficultés à surmonter et si elle est parvenue à franchir tous ces obstacles c'est grâce au zèle de tous ses membres.

Elle se présente aujourd'hui avec un projet laborieusement élaboré, c'est vrai mais dont la réalisation ne sera que plus facile.

Toutes les bonnes volontés seront mises à contribution pour cette exécution finale.

L'armée fournit de précieux éléments, mis gracieusement au service de la commission qui les a acceptés avec reconnaissance.

On annonce comme un des plus puissants attraits de la soirée, quelques chœurs de cors de chasse; spectacle tout nouveau pour nous et d'autant plus charmant qu'il sera plus approprié aux circonstances. La direction de ces chœurs a été confiée au sympathique chef de musique du 7^e qui a bien voulu offrir son gracieux concours.

Cette soirée réunit évidemment toutes sortes d'éléments de succès.

Les invitations quoique lancées un peu tard sont déjà en grande partie parvenues à leur adresse et le seront d'une façon complète dimanche ou lundi.

Il n'est pas douteux, que chacun se fasse un plaisir de répondre à l'appel de nos dévoués Chasseurs et de leur témoigner ainsi sa reconnaissance pour le zèle qu'ils montrent dans leur œuvre charitable.

La décoration de la salle de Bal, a été confiée à un homme de l'art qui saura certainement tirer de la situation des lieux le meilleur parti possible.

Il nous revient que le choix des objets d'ornementation sera dans le style même des circonstances.

Jusqu'à l'orchestre lui-même, dont nous connaissons la composition, qui nous a paru être faite avec le plus grand soin.

Aussi prévoyons-nous un très beau succès et sommes-nous heureux de pouvoir à l'avance adresser nos sincères félicitations aux organisateurs de ces fêtes charmantes.

N'oublions pas de dire que les fonds à distribuer aux pauvres seront considérables, si nous en jugeons surtout par le nombre et la qualité des lots exposés, malheureusement pendant trop peu de jours, chez M. Pizany.

Les pauvres qui vont devenir les heureux du jour, n'ont qu'à attendre patiemment un secours qui ne leur fera certainement pas défaut.

NOTA BENE. — Les personnes qui, par oubli bien involontaire, n'auraient pas reçu de carte d'invitation, devront adresser leurs réclamations à la Mairie, qui se chargera de les faire parvenir à la Commission.

On nous prie enfin d'annoncer que les cartes seront rigoureusement exigées à l'entrée de la Salle de Bal.

Vols dans les magasins des tabacs de Périgueux. — Depuis quelque temps, on remarquait que des vols importants étaient commis aux magasins des tabacs de Périgueux. Malgré la plus active surveillance exercée par la police, on n'avait pu réussir à mettre la main sur les coupables.

La nuit dernière, à onze heures, les employés de service entendirent dans les magasins un bruit insolite. Il s'y rendirent aussitôt et aperçurent deux individus qui, ayant rempli trois sacs de tabac, se disposaient à les emporter.

L'un des employés fit alors feu de son revolver, mais sans atteindre les voleurs qui prirent immédiatement la fuite et sautèrent dans le jardin d'une hauteur d'un premier étage. Le jardin est séparé du bâtiment par un treillis en fil de fer armé de pointes. L'un des individus tomba sur ce fil de fer dont les pointes lui pénétrèrent dans le cœur et causèrent une mort immédiate. C'est un nommé Joussen, dit Raynaud, âgé de cinquante-deux ans, ayant déjà subi seize condamnations, habitant Périgueux. Quant à l'autre voleur, qui s'appelle Bonhomme, demeurant rue des Commenies, à Saint Georges; on a pu s'en rendre maître, et il est aujourd'hui sous les verrous.

Nécrologie. — On écrit de Montcuq : On nous annonce la mort de M. Hippolyte Larroumet, ancien receveur des contributions indirectes, fort connu dans le pays et où il avait de nombreuses relations.

Il occupa divers emplois à Figeac, Catus, etc. M. Hippolyte Larroumet est le père de notre éminent et sympathique compatriote, M. Gustave Larroumet, professeur à la Sorbonne, auquel nous adressons nos sincères condoléances.

Bourses des lycées et collèges de garçons. — Les familles sont informées que le nouveau règlement relatif à l'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons, sera mis à leur disposition dans les bureaux de l'inspection académique.

Enseignement secondaire. — Un congé d'inactivité jusqu'au 1^{er} mai 1887 est accordé, sur sa demande et pour raison de santé, à M. Fournier, censeur des études au Lycée de Cahors.

M. Lacroix, licencié ès-sciences mathématiques et physiques, surveillant général au collège de Pamiers, est délégué, à titre de suppléant, en qualité de surveillant général chargé du service du censorat au Lycée de Cahors, pendant la durée du congé accordé à M. Fournier.

Tirage financier. — Il a été procédé au tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Paris 1876.

Le numéro 4,236 gagne 100,000 francs; le numéro 191,487 gagne 10,000 francs; le numéro 186,761 gagne 5,000 francs.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr. : 151,093, 85,921, 218,935, 253,168, 192,884, 47,161, 51,020, 41,217, 175,870, 136,346. Soit un total de 125,000 francs; 410 autres numéros sont remboursables au pair.

AGRICULTURE

La Société nationale d'agriculture a tenu mardi, à l'hôtel continental, la première séance de son congrès annuel, sous la présidence de M. Teisserenc de Bort.

MM. Léon Say, Foucher de Careil, Caze et de Lagorsse, secrétaire général, siégeaient au bureau. Environ, 50 agriculteurs assistaient à cette réunion.

Après la lecture du rapport de M. Caze, sur la première question à l'ordre du jour : « l'impôt foncier », une très intéressante discussion s'est engagée entre MM. Léon Say, Bonjean, Cazeau, Léger, etc. Le congrès vote à l'unanimité les dispositions suivantes :

1° Un vœu tendant à la révision du cadastre, et à ce qu'il soit ensuite tenu à jour suivant les différentes modifications qui peuvent se présenter ;

2° Un vœu tendant à la révision des évaluations par les soins des autorités locales, avec le concours de l'Etat et du département ;

3° Le congrès est d'avis qu'il n'y a pas lieu de transformer l'impôt foncier de répartition en un impôt de quotité.

Le congrès s'occupe ensuite de l'impôt des prestations. M. H. Janin donne communication d'un rapport où il traite des avantages et des inconvénients de la prestation, des modifications possibles dans son emploi, des conséquences de la prestation au point de vue de la voirie départementale, vicinale et rurale.

Un débat s'est engagé à l'occasion de ce rapport entre MM. H. Janin, Foucher de Careil et Doniol. L'heure avancée ne permettant pas aux orateurs de traiter entièrement la question dans la première séance, il est décidé que la discussion sur les prestations continuera jeudi prochain.

Mercredi, le congrès a étudié les questions relatives à l'industrie laitière et à la loi sur les sucres.

M. Ferdinand Dreyfus a lu une lettre de M. Ribot, demandant le maintien de la loi 1884 sur les sucres. Après une brillante discussion à laquelle ont pris part MM. Georges Graux,

Foucher de Careil, Bourdier et Camescasse, l'assemblée a émis les vœux suivants :

1° Qu'il ne soit apporté aucune atteinte au principe de la loi 1884 ;

2° Que, notamment, l'impôt ne soit pas surélevé, et que le partage des excédents ne soit admis sous aucune forme ;

3° Que la surtaxe de 7 fr. soit rendue définitive et appliquée aux sucres Coloniaux étrangers.

M. le docteur Menadier, a encore fait admettre le vœu suivant : Considérant que la loi de 1884, en abaissant à 20 fr. les droits par 100 kilog. de sucres employés à la vendange, a été un immense bienfait pour la viticulture française et les consommateurs, le congrès demande qu'aucune atteinte ne soit portée à cette loi bienfaisante qui constitue une atténuation au traité de 1882 avec l'Espagne.

Société d'agriculture. — Le banquet de la Société d'agriculture a eu lieu jeudi, sous la présidence de M. Teisserenc de Bort. 150 convives y assistaient.

On y remarquait notamment MM Léon Say, Tirard, Devès, Gomot, Foucher de Careil.

M. Teisserenc de Bort a porté un toast à M. Grévy.

Un discours de M. Foucher de Careil, sur la nécessité d'encourager l'agriculture, a été fort applaudi.

La récolte des vins en Algérie.

Le chiffre de la récolte du vin en 1886 est pour toute l'Algérie, de 1,567,284 hectolitres, dont 624,347 pour la province d'Alger, 385,556 pour celle de Constantine, et 559,381 pour celle d'Oran.

Ce chiffre constitue, sur 1885, une augmentation de 550,981 hectolitres.

Température. — Décidément le *New-York Herald* a été en défaut cette fois, ou du moins la tempête annoncée n'a pas étendu ses effets jusqu'à nous. En revanche le froid est revenu très intense depuis deux jours.

Nous avons ce matin 5 degrés au-dessous de zéro et le vent soufflant en bise du plein Nord. L'hiver de 1886 87 aura été un des plus rigoureux et des plus longs que nous ayons jamais vu dans nos contrées.

Depuis la fin octobre ce n'est qu'une série de pluies diluviennes, de froids sibériens, de neige, de vent et de frimas de tous genres.

CALENDRIER DU LOT. — Février.

| DATE | JOURS | SAINTS | FOIRES. |
|------|---------|---------------|---|
| 13 | Diman. | Sexagesime | |
| 14 | Lundi. | s Tit. | Prendeignes, Albas, Montcuq, Montcabrier, Miers, Nozac. |
| 15 | Mardi. | se Catherine. | Figeac, Souillac. |
| 16 | Mercre. | s Valentin. | Prayssac. |
| 17 | Jeudi. | s Faustin. | St-Cyprien, Laurettes, Grammat, St-Pantaléon, Vayrac |
| 18 | Vend. | s Onésime. | Douelle, St-Caprais. |
| 19 | Samedi | s Donat. | St-Cernin, Bédour. |

Lunaisons du mois de Février.

- ☽ P. Q. le 1, à 8 h. 36 du matin.
 - ☾ P. L. le 8, à 10 h. 24 du matin.
 - ☼ D. Q. le 15, à 1 h. 41 du matin.
 - ☿ N. L. le 22, à 9 h. 50 du soir.
- Les jours croissent de 1 h. 33 m.

THÉÂTRE DE CAHORS

TOURNÉES LITTÉRAIRES ARTISTIQUES
A. GODFRIN, directeur; H. de LANGLAY, administrateur.
Dimanche 13 février 1887

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE donnée par

- M. VERDELET, de la Comédie-Française;
- M^{lle} JANE LEPAGE, du Gymnase;
- M. PAUL SCHAUB, du Vaudeville;
- M^{lle} R. BRUYERE, des Variétés;
- M. GEURY, du Gymnase;
- M^{lle} DAUREL, du Vaudeville;
- M. BUCAILLE, du Palais-Royal;
- M. A. GEORGES, du Vaudeville;
- M. BRUNEL, du Palais-Royal;

Le grand succès du Théâtre du Vaudeville
UN CONSEIL JUDICIAIRE

Pièce nouvelle en 3 actes, de MM. Jules MOINAUX et Alexandre BISSON
ON COMMENCERA PAR

UN SOIR QU'IL NEIGEAIT
Pièce en 1 acte, de M. Auguste JOLTROIS

Le Gil-Blas. — Le succès de la pièce donnée au Vaudeville, sous ce titre : *Un Conseil Judiciaire*, a été très grand, et je n'en sais pas de plus justifié. D'un bout à l'autre, la comédie de MM. Moinaux et Bisson est amusante, et elle doit compter parmi les meilleures des comédies légères représentées durant les dernières années.

Elle a la première des qualités du genre : elle est gaie, et d'une gaieté ou l'on ne sent pas l'effort. C'est aimable, abondant et facile. On y rit parce que les auteurs vous donnent tout de suite l'impression qu'ils ont eux-même, le rire spontané et sincère. Leur verve jaillit d'une bonne source, et elle a du naturel et de la santé. Léon Bernard-Derosne.

Le Petit Journal. — La pièce est pleine de détails absolument charmants, des scènes dont la gaieté exubérante en on fait un très grand succès.

Rarement on a plus et mieux ri au théâtre. Il faut entendre Pagevin plaider devant le tribunal, la cause du mari qui veut faire interdire sa femme, avec des arguments épiques; il faut le voir aux prises avec la jalousie de son irascible moitié; il faut le suivre à Royat, où transformé en tardif viveur, il polke, il valse, il conduit le cotillon, c'est une drôlerie indescriptible!

Voilà donc un vrai succès de rire et c'est le cas de dire, vu le retard apporté à la première du *Conseil Judiciaire*, que nous n'avons rien perdu pour avoir attendu. Léon Kerst.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 3 à 4 heures, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 13 FÉVRIER 1887.

| | |
|-----------------------------|---------|
| Pas redoublé | X... |
| Si j'étais Roi (ouverture) | Adam. |
| La Chanson de Nuits (polka) | Buot. |
| Faust (fantaisie) | Gounod. |
| Primevère (mazurka) | Rivet. |

BOURSE. — Cours du 11 fév.

| | |
|-----------------------------|--------|
| 3 0/0 | 77 30 |
| 3 0/0 amortissable (ancien) | 00 00 |
| 3 0/0 id. 1884 | 81 75 |
| 4 1/2 0/0 ancien | 104 25 |
| 4 1/2 0/0 1883 | 106 80 |

Dernier cours du 11 fév.

| | |
|---|----------|
| Actions Orléans | 1,300 00 |
| Actions Lyon | 1,217 00 |
| Obligations Orléans 3 0/0 | 388 00 |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) | 306 00 |
| Obligations Lombardes (jouissance...) | 301 10 |

| | |
|---|--------|
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) | 334 10 |
|---|--------|

Depuis 1870

Toury-sur-Jour (Nièvre). Depuis 1870. Je souffrais d'un rhumatisme chronique, en outre j'avais continuellement mal au cœur, je suis resté quatre ans sans travailler; depuis que j'ai pris des Pilules Suisses à 1 fr. 50, je vais beaucoup mieux, je suis très bien sous tous les rapports. Les Pilules Suisses m'ont rendu un grand service, car j'avais employé tous les remèdes imaginables sans succès. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Narquin, sabotier. Légalisation de la signature par la mairie de Toury.

Voici le moment où les mères prévoyantes font prendre comme dépuratif et fortifiant à leurs jeunes enfants du sirop antiscorbutique. Ce médicament agit par de minimes quantités d'iode que contient naturellement le cresson et des traces de soufre qui existent dans le raifort. Mais, depuis 30 années, les Médecins de Paris préfèrent au sirop antiscorbutique le SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et C^o, qui leur offre l'avantage d'agir plus vite et de contenir l'iode combiné avec le suc du cresson, si populaire dans toutes les familles.

MANDATAIRE STUPÉFAIT!...

La Ferté-Frenel (Orne), 18 mars 1886.
Je vous prie de m'envoyer 6 boîtes de vos pastilles. La personne pour qui j'en fais venir souffrait d'un mal dans l'estomac, entre les épaules, et toussait beaucoup. Eh bien! Monsieur, jugez quelle fut sa surprise : depuis qu'elle fait usage de vos pastilles, ses maux ont disparu. Je ne puis vous exprimer sa reconnaissance et dire assez les remerciements qu'elle vous envoie pour la guérison qu'elle doit à vos pastilles à la *Sève de pin*.

Tout à vous. Pour la femme V..., Eugène Vallée, cantonnier.

Vu pour la légalisation : le maire, Vilbert.
Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les pharmacies. La boîte, 1 fr. 50, contre mandat ou 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, 61, rue Leyteire, Bordeaux.
Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.
« Le public ne doit ajouter foi qu'aux lettres légalisées par la mairie. »

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par la majorité des Membres de l'Académie de Médecine. Sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. B

Ce n'est pas seulement en France que le CANNABIS INDICA, mis sous la forme de cigarettes par M. Grimault, est devenu populaire contre l'asthme et l'oppression; en Allemagne, en Russie, en Pologne et surtout dans les pays humides, froids, vous rencontrez à chaque instant des personnes humant gravement la fumée de cigarettes roses; ce sont les Cigarettes de Grimault et C^o au CANNABIS INDICA qui les garantissent contre l'impression de l'humidité, du froid et des brouillards.

Maison des 100,000 Paletots

HAUTES NOUVEAUTÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures
HABILLEMENTS
TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

- Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95
- Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
- Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »
- Pantalons, nouveauté Elbœuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
- Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.

Ouverture des cours de coupe, le 15 septembre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Cahors 1885



Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1^{re} CATÉGORIE

1^{er} Prix, Médaille d'Or

Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut planter une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

| PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS SUR RIPARIA, SOLOIS VIALLA, ETC. | | VIGNES AMÉRICAINES PLANTS RACINÉS ET BOUTURES | |
|--|----------|--|--------------|
| | le c. m. | Boutures | Racinés |
| | | le c. m. | le c. m. |
| Alicante Henri Bouschet..... | 35 300 | Riparia géant Glabre (Portalis ou gloire de Montpellier) . . . | 4 35 111 100 |
| Auxerrois à côte verte | 30 275 | Riparia géant tomentoux | 4 35 11 100 |
| Mauzet noir | 30 275 | Riparia Fabre grande feuille | 3 25 9 80 |
| Moutet ou Gibert | 30 275 | Riparia Fabre 2 ^e choix | 2 15 7 60 |
| Pinot de Bourgogne | 35 300 | Solenis | 4 35 13 120 |
| Pense noir | 30 275 | Vialla | 4 35 11 100 |
| Grapt ou plant de Croix | 30 275 | York Madeira | 5 45 13 120 |
| Gros Bouschet | 40 350 | Rupestris large feuille | 5 45 13 120 |
| Sémillon blanc | 30 275 | Taylor | 3 25 10 80 |
| Chaloeche ou folle Blanche | 30 275 | Herbemont à gros grain | 3 25 11 100 |
| Chassela rose et doré | 30 275 | Jacquez à gros grain | 3 25 11 100 |
| Clairette à gros grain | 35 300 | Othello | 20 170 |
| Muscad nalgéa | 40 350 | Noub. | 10 90 20 |
| BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET | | BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS | |
| Alicante Henri Bouschet | 20 100 | Auxerrois méraux côte verte | 3 25 11 » |
| Aramont teinturier Bouschet | 60 500 | Sémillon et Clairette | 3 25 » » |
| Terret Bouschet | 15 100 | Cabernet Sauvignon | 3 25 » » |
| Muscad Bouschet | 15 100 | | |
| Mourastel Bouschet | 10 80 | | |

Provenance des plants garantie.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS
(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agén, chênes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

- Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.
- Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

Grande Culture

DE
Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste
à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

- Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
- Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze
A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONIE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — La Flacon 5 fr.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. Victor COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence GÉLÉSTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Géléstins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la

Dépot chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Laytout.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Leclercq, professeur à l'École des langues orientales; Dr L. Hahn, bibliothécaire, en chef de la Faculté de médecine de Paris; M. L. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Maitz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° contenant 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

| | |
|--|-----------------------------------|
| Chaque livraison 1 franc | Chaque volume broché 25 francs |
| Payables à raison de 10 francs par mois | |

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

21 RÉCOMPENSES F. PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
GRAND PRIX INTERNATIONAL CONCOURS
Bordeaux 1880

Académie nationale